

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS MARAIDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 5 030 776 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 243 810 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 4 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	93 311			93 311
Immobilisations incorporelles	93 311			93 311
- Terrains	134 940	241 749		376 689
- Constructions sur sol propre	678 493			678 493
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	999 927	15 601		1 015 528
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 467 439	68 923		1 536 362
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 267 430	5 232		1 272 662
- Matériel de transport	80 414			80 414
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	181 379			181 379
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	240 406		240 405	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 050 428	331 505	240 405	5 141 528
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	502 642	2 100		504 742
- Prêts et autres immobilisations financières	26 420		26 420	
Immobilisations financières	529 062	2 100	26 420	504 742
ACTIF IMMOBILISE	5 672 801	333 605	266 825	5 739 581

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	63 310	10 093		73 403
Immobilisations incorporelles	63 310	10 093		73 403
- Terrains	60 631	13 931		74 562
- Constructions sur sol propre	534 293	26 404		560 697
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	876 517	13 660		890 177
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 199 859	74 416		1 274 275
- Installations générales, agencements aménagements divers	924 359	55 650		982 231
- Matériel de transport	65 282	9 566		74 848
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	145 647	12 236		157 883
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 806 588	205 863		4 014 673
ACTIF IMMOBILISE	3 869 898	215 956		4 088 075

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 942 901 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	65 414	65 414	
Autres	845 828	845 828	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	31 659	31 659	
Total	942 901	942 901	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	26 420		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	3 229
Avoirs à recevoir	21 567
Parts publicitaires à recevoir	87 134
Ristournes à recevoir	90 242
Produits à recevoir	5 837
Debit.cred..div produits à recevoir	114
Total	208 122

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euro décomposé en 40 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	40 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	40 000	1,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	66 554				66 554
Total	66 554				66 554
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provision litige Galec : 66 554 €

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 819 962 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	152 308	152 308		
- à plus de 1 an à l'origine	645 100	201 256	266 527	177 317
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	316 493	300 043	14 925	1 525
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 683 669	1 683 669		
Dettes fiscales et sociales	675 255	675 255		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 347 138	1 347 138		
Produits constatés d'avance				
Total	4 819 962	4 359 669	281 452	178 842
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	253 365			
(**) Dont envers les associés	1 205 832			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 823 euro.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	645 100		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	645 100		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Electricite a payer	17 014
Redevance scacentre à payer	73 811
Fournisseurs fact. non parvenues	9 849
Sous traitance a payer	2 760
Eaux a payer	435
Location mat. a payer	112
Maintenance a payer	11 467
Assurances a payer	228
Frais d etudes a payer	673
Honoraires a payer	32 472
Publicite presse a payer	20 937
Prospectus a payer	39 858
Pub galec a payer	5 588
Frais bancaires a payer	301
Cotisations a payer	20 754
Droits d auteurs a payer	827
Intérêts courus/emprunts	387
Interets bancaires a payer	5 572
Int cour s/part sal	43
Associés interets courus	5 657
Dettes prov.p/conges a payer	127 948
Dettes prov.p/13e mois a payer	101 970
Charges a payer	55 402
Participation construction	16 918
Taxe apprentissage	1 428
Organic a payer	4 785
Taxe additionnelle a payer	23 839
Charges sociales/conges payes	31 937
Charges sociales/salaires prov	25 452
Cet a payer	11 539
Taxe fonciere a payer	61 415
Taxe/veh societe	73
Taxe pub	1 534
Total	712 984

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Marchandises d'avance	12 623		
Sous-traitance d'avance	384		
Location matériel d'avance	803		
Maintenance d'avance	9 077		
Assurances d'avance	2 530		
Cotisations galec/acdlec d'avance	2 378		
Médecine du travail d'avance	3 061		
Billet de trésorerie d'avance		802	
Total	30 857	802	

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2022
Ventes de marchandises	20 434 926
Ventes de produits finis	1 928 081
Prestations de services	334 465
Produits des activités annexes	465 283
TOTAL	23 162 755

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 5 657 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amendes et pénalités	541	
Litiges salariés	3 021	
Différences de règlements	4 266	13 456
Régularisation fournisseurs		273
TOTAL	7 828	13 729

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	-243 810
+ Impôts sur les bénéfices + Supplément d'impôt lié aux distributions - Créances d'impôt sur les bénéfices	-69 485
Résultat avant impôt	-313 295
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements Provision pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions fiscales Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-313 295

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	-319 197	-69 485	-249 712
+ Résultat exceptionnel	5 902		5 902
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-313 295	-69 485	-243 810
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 36 011 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	73 281
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	70 762
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	144 043
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	36 011
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2006, la société SAS MARAIDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FMR HOLDING.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment:

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 89,33 personnes dont 2 apprentis et 4 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés	66	
Ouvriers	8	
Total	89	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les sommes ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : FMR

Forme : SAS

SIREN : 490595311

Au capital de : 40 000 euro

Adresse du siège social :
20/26 RUE PIERRE VILLON
03100 MONTLUCON

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	1 466 383
Avals et cautions	1 466 383
Engagements en matière de pensions	119 821
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 586 204
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euro
Plafonds des découverts autorisés	
EDEL : caution solidaire de la société Clerdis à hauteur du billet de trésorerie	300 000
CACF : caution solidaire FMR à hauteur de 100% du prêt	501 846
Avals et cautions	801 846
Autres engagements reçus	
Total	801 846
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 119 821 euro

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 2,5 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018
- Taux de charges sociales : 30 %

L'Autorité des Normes Comptables, dans la mise à jour du 17 novembre 2021 de sa recommandation ANC 2013-02 propose deux méthodes d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires :

- Soit une méthode « rétrospective pro rata temporis » conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC 2003-R.01
- Soit une méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

La méthode retenue par la société à compter de l'exercice clos le 30/09/2022 est la méthode « ANC 2021 ».

Pour information, le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées de l'exercice précédent était de 189 483 euros en utilisant la méthode « rétrospective pro rata temporis » ; et il aurait été de 173 722 euros en utilisant la méthode « ANC 2021 ».

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Fonctionnaire obligatoirement à l'usage
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		SAS MARAIDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise		20/26 rue Pierre VILIAN 03100 MONTLUÇON		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET*		3 3 9 1 7 8 4 3 6 0 0 0 1 2		Néant ☐ *				
				Exercice N clos le, 30/09/2022				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2				
				Net 3				
Capital souscrit non appelé		(I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	93 310	AG	73 402	19 908	
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	376 688	AO	74 561	302 126	
		Constructions	AP	1 694 021	AQ	1 450 874	243 147	
		Installations techniques, matériel, et outillage industriels	AR	1 536 362	AS	1 274 274	262 087	
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 534 455	AU	1 214 961	319 493	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	504 742	BE		504 742	
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	5 739 580	BK	4 088 075	1 651 505		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	11 598	BM		11 598	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	1 322	BS		1 322	
		Marchandises	BT	2 119 697	BU		2 119 697	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	65 414	BY	2 601	62 813	
		Autres créances (3)	BZ	845 827	CA		845 827	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
	Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	306 352	CG		306 352
			Charges constatées d'avance (3)*	CH	31 658	CI		31 658
TOTAL (III)		CJ	3 381 871	CK	2 601	3 379 270		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	9 121 452	1A	4 090 676	5 030 775		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an				
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :				
				Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS MARAIDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	344 069	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(243 810)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	144 259	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	66 554	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	66 554	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	797 407	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	1 522 197	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 683 669	
	Dettes fiscales et sociales			DY	675 381	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	141 306	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	4 819 962		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 030 775		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 359 668
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	152 307	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MARAIDIS						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	20 434 925	FB		FC	20 434 925	
	Production vendue { biens * services *	FD	1 928 081	FE		FF	1 928 081	
		FG	799 747	FH		FI	799 747	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	23 162 754	FK		FL	23 162 754	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	19 444	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	24 943	
	Autres produits (1) (11)					FQ	29 248	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	23 236 391	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	18 780 305	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(260 314)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	63 957	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	17 900	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 504 907	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	310 741	
	Salaires et traitements*					FY	2 294 141	
	Charges sociales (10)					FZ	608 218	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	218 177
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 601
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	8 208	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	23 548 845	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(312 453)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	9 656	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	202	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	9 858	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16 602	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	16 602	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(6 743)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(319 196)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS MARAIDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	250	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	13 479	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	13 729	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	541	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	7 286	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	7 827	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	5 901	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(69 485)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	23 259 979	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	23 503 789	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(243 810)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	5 657
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	17 306
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 390
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Amendes et pénalités			541		
	Litiges salariés			3 020		
	Différences de règlements			4 265	13 456	
	Régularisation fournisseurs				273	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

MARAIS DIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 40 000 Euros
Siège social : 20 à 26 Rue Pierre Villon
03100 MONTLUCON

R.C.S. : 339 178 436 RCS MONTLUCON
SIRET : 339 178 436 000 12

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT (exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2022)

* report à nouveau de la perte.....- 243 810,28 Euros.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes morales)
2019	2,27 €	2,27 € (soit un montant global de 13,62 €)	2,27 € (soit un montant global de 90 786,38 €)
2020	Néant	Néant	Néant
2021	Néant	Néant	Néant

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MARS 2023

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

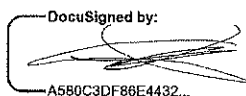
* report à nouveau de la perte.....- 243 810,28 Euros.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes morales)
2019	2,27 €	2,27 € (soit un montant global de 13,62 €)	2,27 € (soit un montant global de 90 786,38 €)
2020	Néant	Néant	Néant
2021	Néant	Néant	Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

DocuSigned by:

A580C3DF86E4432...

COPIE CERTIFIEE CONFORME

MARAIS-DIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000,00 €

20-26 rue Pierre Villon

03 100 MONTLUCON

Exercice clos le 30 septembre 2022

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**



AUDIT

Laurence BESSON

Isabelle MARTIN

Anthony PEREZ

Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Immeuble Patio Lab
20 rue Victor Schoelcher – CS 80106- 44101 NANTES CEDEX
Tel. 02 51 12 12 49 – Fax. 02 40 94 71 39 – E-mail : nantes-audit@tgs-france.fr

SAS MARAIS-DIS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Assemblée Générale d'Approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 septembre 2022

À l'Assemblée Générale de la société MARAIS-DIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS MARAIS-DIS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

La société constate, à la clôture de l'exercice, un stock brut total de 2 132 617 €, faisant l'objet d'une dépréciation sur l'exercice 2022 d'un montant de 0 € ; soit une valeur nette total de 2 132 617 €.

Dans le cadre de nos appréciations des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- Assister à l'inventaire physique,
- Contrôler la procédure d'inventaire,
- Effectuer une revue analytique des stocks,
- Contrôler les quantités et l'évaluation des stocks par sondage,
- Vérifier la permanence des méthodes de valorisation et de dépréciation.

Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

Page 3

provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 16 mars 2023

Pour **TGS France Audit**,



Anthony PEREZ

Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2022	Net 30/09/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	93 311	73 403	19 908	30 001
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	376 689	74 562	302 127	74 309
Constructions	1 694 022	1 450 874	243 147	267 610
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 536 362	1 274 275	262 087	267 581
Autres immobilisations corporelles	1 534 455	1 214 961	319 494	393 935
Immobilisations corporelles en cours				240 406
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	504 742		504 742	502 642
Prêts				26 420
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 739 581	4 088 075	1 651 505	1 802 903
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	11 598		11 598	29 913
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	1 322		1 322	
Marchandises	2 119 697		2 119 697	1 855 255
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	65 414	2 601	62 813	52 006
Autres créances	845 828		845 828	538 979
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	306 353		306 353	549 231
Charges constatées d'avance (3)	31 659		31 659	43 210
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 381 872	2 601	3 379 271	3 068 594
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 121 452	4 090 676	5 030 776	4 871 497
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				26 420
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	344 070	174 144
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-243 810	169 926
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	144 260	388 070
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	66 554	66 554
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	66 554	66 554
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	797 408	636 928
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 522 197	1 351 193
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 683 669	1 518 276
Dettes fiscales et sociales	675 382	779 024
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	141 306	131 452
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	4 819 962	4 416 873
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 030 776	4 871 497
(1) Dont à plus d'un an (a)	460 293	271 862
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 359 669	4 150 172
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	152 308	138 784
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	20 434 926	18 936 027
Production vendue (biens)	1 928 081	2 014 041
Production vendue (services)	799 748	667 924
Chiffre d'affaires net	23 162 755	21 617 992
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	19 444	13 989
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	24 944	49 065
Autres produits	29 248	26 358
Total I	23 236 391	21 707 403
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	18 780 305	16 698 915
Variations de stock	-260 314	-12 940
Achats de matières premières et autres approvisionnements	63 958	55 263
Variations de stock	17 900	1 573
Autres achats et charges externes (a)	1 504 908	1 361 026
Impôts, taxes et versements assimilés	310 741	305 132
Salaires et traitements	2 294 141	2 173 671
Charges sociales	608 219	635 341
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	218 177	178 161
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	2 601	7 638
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	8 208	7 239
Total II	23 548 845	21 411 020
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-312 454	296 383
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	9 656	11 415
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		130
Autres intérêts et produits assimilés (3)	203	155
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	9 859	11 700
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	16 602	17 319
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	16 602	17 319
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-6 743	-5 619
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-319 197	290 764

Compte de résultat (suite)

	30/09/2022	30/09/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	250	10 923
Sur opérations en capital	13 479	1 906
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	13 729	12 829
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	541	
Sur opérations en capital	7 286	1 041
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	7 828	1 041
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	5 902	11 789
Participation des salariés aux résultats (IX)		79 534
Impôts sur les bénéfices (X)	-69 485	53 093
Total des produits (I+III+V+VII)	23 259 980	21 731 932
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	23 503 790	21 562 006
BENEFICE OU PERTE	-243 810	169 926
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	5 657	3 909

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS MARAIDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 5 030 776 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 243 810 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 4 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la



ens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	93 311			93 311
Immobilisations incorporelles	93 311			93 311
- Terrains	134 940	241 749		376 689
- Constructions sur sol propre	678 493			678 493
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	999 927	15 601		1 015 528
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 467 439	68 923		1 536 362
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 267 430	5 232		1 272 662
- Matériel de transport	80 414			80 414
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	181 379			181 379
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	240 406		240 405	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 050 428	331 505	240 405	5 141 528
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	502 642	2 100		504 742
- Prêts et autres immobilisations financières	26 420		26 420	
Immobilisations financières	529 062	2 100	26 420	504 742
ACTIF IMMOBILISE	5 672 801	333 605	266 825	5 739 581

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	63 310	10 093		73 403
Immobilisations incorporelles	63 310	10 093		73 403
- Terrains	60 631	13 931		74 562
- Constructions sur sol propre	534 293	26 404		560 697
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	876 517	13 660		890 177
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 199 859	74 416		1 274 275
- Installations générales, agencements aménagements divers	924 359	55 650		982 231
- Matériel de transport	65 282	9 566		74 848
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	145 647	12 236		157 883
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 806 588	205 863		4 014 673
ACTIF IMMOBILISE	3 869 898	215 956		4 088 075

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 942 901 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	65 414	65 414	
Autres	845 828	845 828	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	31 659	31 659	
Total	942 901	942 901	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	26 420		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	3 229
Avoirs à recevoir	21 567
Parts publicitaires à recevoir	87 134
Ristournes à recevoir	90 242
Produits à recevoir	5 837
Debit.cred..div produits à recevoir	114
Total	208 122

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euro décomposé en 40 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	40 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	40 000	1,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	66 554				66 554
Total	66 554				66 554
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provision litige Galec : 66 554 €

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 819 962 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	152 308	152 308		
- à plus de 1 an à l'origine	645 100	201 256	266 527	177 317
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	316 493	300 043	14 925	1 525
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 683 669	1 683 669		
Dettes fiscales et sociales	675 255	675 255		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 347 138	1 347 138		
Produits constatés d'avance				
Total	4 819 962	4 359 669	281 452	178 842
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	253 365			
(**) Dont envers les associés	1 205 832			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 823 euro.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	645 100		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	5 100		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Electricite a payer	17 014
Redevance scacentre à payer	73 811
Fournisseurs fact. non parvenues	9 849
Sous traitance a payer	2 760
Eaux a payer	435
Location mat. a payer	112
Maintenance a payer	11 467
Assurances a payer	228
Frais d etudes a payer	673
Honoraires a payer	32 472
Publicite presse a payer	20 937
Prospectus a payer	39 858
Pub galec a payer	5 588
Frais bancaires a payer	301
Cotisations a payer	20 754
Droits d auteurs a payer	827
Intérêts courus/emprunts	387
Interets bancaires a payer	5 572
Int cour s/part sal	43
Associés interets courus	5 657
Dettes prov.p/conges a payer	127 948
Dettes prov.p/13e mois a payer	101 970
Charges a payer	55 402
Participation construction	16 918
Taxe apprentissage	1 428
Organic a payer	4 785
Taxe additionnelle a payer	23 839
Charges sociales/conges payes	31 937
Charges sociales/salaires prov	25 452
Cet a payer	11 539
Taxe fonciere a payer	61 415
Taxe/veh societe	73
Taxe pub	1 534
Total	712 984

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Marchandises d'avance	12 623		
Sous-traitance d'avance	384		
Location matériel d'avance	803		
Maintenance d'avance	9 077		
Assurances d'avance	2 530		
Cotisations galec/accilec d'avance	2 378		
Médecine du travail d'avance	3 061		
Billet de trésorerie d'avance		802	
Total	30 857	802	

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2022
Ventes de marchandises	20 434 926
Ventes de produits finis	1 928 081
Prestations de services	334 465
Produits des activités annexes	465 283
TOTAL	23 162 755

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 5 657 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amendes et pénalités	541	
Litiges salariés	3 021	
Différences de règlements	4 266	13 456
Régularisation fournisseurs		273
TOTAL	7 828	13 729

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	-243 810
+ Impôts sur les bénéfices + Supplément d'impôt lié aux distributions - Créances d'impôt sur les bénéfices	-69 485
Résultat avant impôt	-313 295
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements Provision pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions fiscales Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-313 295

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	-319 197	-69 485	-249 712
+ Résultat exceptionnel	5 902		5 902
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-313 295	-69 485	-243 810
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 36 011 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	73 281
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	70 762
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	144 043
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	36 011
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2006, la société SAS MARAIDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FMR HOLDING.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment:

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 89,33 personnes dont 2 apprentis et 4 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés	66	
Ouvriers	8	
Total	89	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les sommes ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : FMR

Forme : SAS

SIREN : 490595311

Au capital de : 40 000 euro

Adresse du siège social :
20/26 RUE PIERRE VILLON
03100 MONTLUCON

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	1 466 383
Avals et cautions	1 466 383
Engagements en matière de pensions	119 821
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 586 204
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euro
Plafonds des découverts autorisés	
EDEL : caution solidaire de la société Clerdis à hauteur du billet de trésorerie	300 000
CACF : caution solidaire FMR à hauteur de 100% du prêt	501 846
Avals et cautions	801 846
Autres engagements reçus	
Total	801 846
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 119 821 euro

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 2,5 %
- Taux de croissance des salaires : 2.5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018
- Taux de charges sociales : 30 %

L'Autorité des Normes Comptables, dans la mise à jour du 17 novembre 2021 de sa recommandation ANC 2013-02 propose deux méthodes d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires :

- Soit une méthode « rétrospective pro rata temporis » conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC 2003-R.01
- Soit une méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

La méthode retenue par la société à compter de l'exercice clos le 30/09/2022 est la méthode « ANC 2021 ».

Pour information, le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées de l'exercice précédent était de 189 483 euros en utilisant la méthode « rétrospective pro rata temporis » ; et il aurait été de 173 722 euros en utilisant la méthode « ANC 2021 ».